

FR3 Rhône-Alpes  
Émission 18 avril 2015 11 h 30, 40 min  
Pr Bruno LINA  
Brigitte Bègue, auteur de "*Vaccins: le vrai du faux*"  
Dr .... de l'ARS  
Frédéric Llop 0619911538  
[Frederic.Llop@francetv.fr](mailto:Frederic.Llop@francetv.fr)

La [Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations](#), créée voici plus de 60 ans, est indépendante de tout courant politique, religieux, thérapeutique ou commercial, et ne vit que des cotisations de ses adhérents.

Notre vocation est de faire respecter, l'inviolabilité du corps humain consacrée par de nombreux textes, dont la loi Kouchner : pas d'acte médical sans consentement préalable de l'intéressé (ou de ses représentants). Ou sous une autre forme : *pas de vaccination sans réflexion*.

La France maintient des vaccinations obligatoires, contre des maladies dont la situation épidémiologique chez nous ne justifie ni cette coercition ni les risques afférents. Et ce, contrairement à la plupart de nos partenaires, européens notamment, dont la situation sanitaire n'est pas moins enviable. Paradoxe supplémentaire, les vaccins ne contenant que les valences, diphtérie, tétanos, polio, garanties par l'État, sont pratiquement introuvables et la couverture vaccinale baisse, sans catastrophe cependant pour notre pays : pour virtuelles qu'elles soient devenues ces obligations désuètes n'en donnent pas moins lieu à poursuite contre des parents consciencieux !

[26 % des médecins considèrent que certains vaccins recommandés par les autorités sont inutiles et 20 % que les enfants sont trop vaccinés](#) (sans parler des seniors !).

**58 % des médecins s'interrogent sur l'utilité des vaccins administrés aux enfants et 31 % sur leur sécurité<sup>1</sup>.**

**Même le Haut Conseil de la Santé Publique juge [l'actuel dispositif public de vaccination, complexe et illisible \(et inégalitaire, ajoute-t-il\)](#) au point que ses éminents représentants proposent de supprimer les obligations...** Loin de vouloir alors rétablir la liberté, le [Programme National d'Amélioration de la Politique Vaccinale](#) veut des taux élevés pour le maximum de vaccinations, en les mettant à la charge de la collectivité, sans vraiment se préoccuper de la pertinence de cette allocation de moyens au profit de cette mesure très particulière et de tout temps controversée, et au détriment d'autres actions urgentes : lutte contre les addictions, intoxications, cancers, etc.

**Le Haut Conseil de la Santé Publique admet désormais que [l'obligation vaccinale relève d'un choix sociétal méritant un débat que les autorités se doivent d'organiser](#).**

**À la place du débat évoqué, nous voyons se multiplier des articles et émissions à sens unique.**

**Monsieur LINA, êtes-vous personnellement prêt à ce débat et à admettre que les Français sont capables de prendre sans contrainte leurs responsabilités en matière de prévention des maladies infectieuses ?**

J.-P. AUFFRET [j.auffret60@laposte.net](mailto:j.auffret60@laposte.net) 15 avril 2015

---

<sup>1</sup> Enquête INPES BVA 2005, citée par Pr Daniel FLORET, in *Actualité et dossier en santé publique*, n° 71, juin 2010, page 43, <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/adsp?ae=adsp&clef=111&menu=11> repris dans [http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis\\_pol\\_vaccinale\\_2106\\_nino\\_av\\_030712.pdf](http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis_pol_vaccinale_2106_nino_av_030712.pdf)